



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

CNRS

Question écrite n° 38476

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur l'emotion provoquee par les decisions prises par la direction generale du CNRS quant aux promotions et aux recrutements des directeurs de recherche. Les propositions et classements faits par les commissions competentes pour chaque discipline, agissant en tant que jurys d'admissibilite, ont ete bouleverses par les directeurs scientifiques regroupees en jury dit d'admission. Ainsi, on a vu des directeurs scientifiques avantager les personnels de leurs propres laboratoires, participer a la promotion de leur propre conjoint. Ces pratiques et ces diverses irregularites de procedure sont plus que contestables. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre son avis sur ces evenements et les mesures qu'il envisage de prendre pour que de telles situations ne se reproduisent pas.

Données clés

Auteur : [M. Raoult Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38476

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1347